

# SÉMINAIRE

## Présidents de club 47

**Dirigeants**

**Dimanche 21 mars 2021**

La Base du Temple-sur-Lot

### Programme :

#### **10H30 / ACCUEIL**

- > Comment développer son club et son nombre de licencié poste COVID : plan de relance...
- > La détection des futurs enseignants et l'employabilité
- > Les attentes et les besoins des clubs auprès des OTD
- > Actions CDJ 47 entreprises

#### **12H30 / FIN**

### **INFORMATIONS PRATIQUES :**

**Inscription en ligne sur l'Extranet FFJUDO avant le 18/03/2021**



Lot-et-Garonne



**INTRODUCTION**

# Bienvenue

## Mots du président

# INTRO

- GÉNÉRAL : Thierry
  - Bienvenue
  - Organigramme validé en CA le 26/11
  - Rassemblement des profs le 20/12 et Plateforme le 6 mars 2021
  - Séminaire présidents 47 le 21/03

Les 37 clubs  
et 2560 licenciés  
du Lot et Garonne

Dirigeants /  
enseignants



## Conseil d'Administration 47

Conseiller du  
département  
Alexandre  
RUCEL  
06.21.72.35.38  
alexandrerucel@gmail.com

CTF  
Jérémy  
LOUWS  
06.22.49.32.42  
ctf47@orange.fr

### COMMISSION

ADMINISTRATIVE  
ET FINANCIÈRE

Jean-Claude  
BENEZET

Conseil des Hauts  
Gradés  
Pierre ROUDANES 7<sup>e</sup> dan  
Daniel BENOIT 7<sup>e</sup> dan  
Jean-Claude BENEZET 6<sup>e</sup> dan

## COMMISSIONS

| SPORTIVE        | ARBITRAGE         | ÉVÈNEMENTS          | DÉVELOPPEMENT        | CULTURE        | COMMUNICATION      |
|-----------------|-------------------|---------------------|----------------------|----------------|--------------------|
| Roland<br>ALIAS | Matthieu<br>MINGO | Thierry<br>DE REDON | Claudine<br>GENIEVRE | Léah<br>THOMAS | Manuel<br>BERTRAND |

**Coordonnées :**

**Président : Thierry de REDON**

@ : thierryderedon.cdjudo47@gmail.com - tel : 06.76.86.25.10

**Secrétaire Général : Manuel BERTRAND**

@ : manuelbertrand@orange.fr - tel : 06.72.83.50.74

## Les 5 axes principaux

Être au service des clubs

Dynamiser le sportif

Développer les valeurs du judo

Optimiser les ressources

Faire rayonner le judo 47

« Je serai à votre service et à votre écoute pour le développement de vos clubs et de vos projets, ...

...pour construire ensemble  
l'avenir du Lot et Garonne »



## Thème 1

# thème 1

- > **Comment développer son club et son nombre de licencié post COVID : plan de relance...**

# Plan de relance FFJDA



## QUELS OBJECTIFS ?

- Accompagner la reprise sportive
- Stimuler la prise de licence sur l'année en cours en créant un choc d'attractivité
- Lancer une 2ème rentrée judo
- Soutenir les démarches visant à favoriser l'accessibilité (la découverte) à la pratique
- Amorcer une rentrée sportive 2021-2022 «dynamique»



## QUELLES MESURES MISES EN PLACE ?

Une campagne de communication massive ciblée sur les anciens licenciés à reconquérir, les publics scolaires, les femmes,...

Un accompagnement des actions de promotion des clubs auprès de publics ciblés

La création d'un fonds de solidarité mis à disposition des clubs pour leur permettre de proposer un coût de pratique très réduit et faciliter ainsi l'accès aux disciplines de la FFJDA.

Un accompagnement à la mobilisation des dispositifs d'aide»



## LE PLAN DE RELANCE DE LA FFJDA QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Fédération Française de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées s'engage dans un plan de relance solidaire pour les clubs. Ce plan de relance implique tous les acteurs du judo français et a vocation à soutenir les clubs dans la reprise de leurs activités et la redynamisation de la pratique sportive.

# Plan de relance FFJDA



## COMMENT FONCTIONNE CE FONDS DE SOLIDARITÉ ?



## QUELS ENGAGEMENTS À TENIR POUR LES CLUBS ?

Pour bénéficier du fonds de solidarité, les clubs doivent au préalable signer un contrat d'objectif avec la fédération et les OTD locaux, les invitant à :

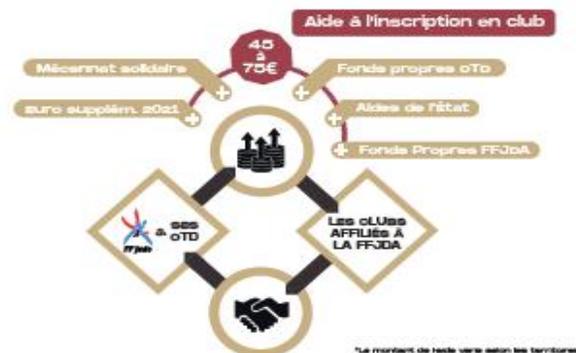
- Respecter les aspects habituels du contrat club
- Licencier l'intégralité des effectifs
- Réduire le coût de la cotisation pour ces nouvelles licences (montant à définir par le club)
- Se conformer aux nouvelles règles ministérielles sur l'honorabilité
- S'inscrire dans une démarche de fidélisation des nouveaux licenciés bénéficiant du plan de relance

## LE PLAN DE RELANCE SOLIDAIRE DE LA FFDA



### COMMENT ÇA MARCHÉ ?

#### 1 Lancement d'un fonds de relance..



#### ENGAGEMENTS DU CLUB :

- Respecter les aspects habituels du contrat club
- Licencier l'intégralité des effectifs
- Réduire le coût de la cotisation pour ces nouvelles licences (montant à définir par le club)
- Se conformer aux nouvelles règles ministérielles sur l'honorabilité
- S'inscrire dans une démarche de fidélisation des nouveaux licenciés bénéficiant du plan de relance

#### 2 Pour aider les clubs à promouvoir l'accès au judo et à ses pratiques alternatives..

Au travers du plan de relance, les signataires du contrat permettent aux clubs d'initier des actions de promotion répondant aux besoins et opportunités de chaque territoire. Ces actions ont pour vocation de faire découvrir le judo et ses pratiques alternatives, pour attirer l'intérêt d'un public nouveau qui deviendra futur Judoïka.



#### 3 En les accompagnant dans une campagne de communication massive..

La FFJDA accompagnera la reprise par un plan de communication massive visant un large public :



#### 4 Et en les épaulant au quotidien

Aide aux clubs

# Plan de relance déclinaison pour le 47



Communication été 2021



Dojo été – Centre de loisirs



Rentrée 2021

I ♥ Judo



## Thème 1

# thème 1

> **Comment développer son club et son nombre de licencié poste  
COVID : plan de relance...**

**La parole aux présidents !!!**



## Thème 2

**> La détection des futurs enseignants et l'employabilité**



**Thème 3**

**>> Actions CDJ 47 entreprises**

**Commission Sportive**  
Responsable : Rolland

**Missions : Développer les compétences des pratiquants -  
Perfectionnement technique pour tous**

- Jujitsu, Ne-waza et autres
- Kata : Nage-No-Kat et Goshin, grades, sportif
- UV2 – Juge
- **Minimes, 21 avril**
- **Entraînements / Stages**
- Vétérans :

| Conditions de participation   | Nos partenaires  | Ryoken<br>Circuit du Jeune Judoka<br>Minimes  |
|---|--|---|
| <p>- Être né(e) en 2007 ou 2008<br/>- Certificat médical obligatoire de moins d'un an<br/>- Être licencié(e) F.F.J.J.S.A sur la saison en cours</p> <p><b>En plus, pour la compétition :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Passeport sportif validé obligatoire</li> <li>- Certificat médical obligatoire de moins d'un an (avec la mention "non contre-indication à la pratique du Judo en compétition") ou questionnaire CERFA</li> <li>- Justifier de deux années de licence dont celle de l'année en cours</li> <li>- Être au minimum ceinture orange</li> </ul> <p><b>Catégories de poids des compétitions individuelles :</b><br/>Masculine : -34, -36, -42, -46, -50, -55, -60, -66, -72, +73<br/>Féminine : -36, -40, -44, -48, -52, -57, -63, -70, +70</p> <p><b>Autorisation Parentale</b><br/>Je soussigné(e) M. Mme (C) .....<br/>assume la responsabilité de la délégation départementale à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident survenu à mon enfant.<br/>J'affirme avoir pris connaissance des textes ci-dessous.<br/>N° de Sécurité Sociale : .....<br/>Nom du médecin traitant : ..... Tél : .....<br/>Personne n°1 à prévenir en cas d'accident :<br/>Nom, Prénom : ..... Tél : .....<br/>Personne n°2 à prévenir en cas d'accident :<br/>Nom, Prénom : ..... Tél : .....<br/>Fait à : ..... Le : .....<br/>Signature : .....</p> <p><b>Autorisation Club</b><br/>Je soussigné(e) M. Mme (C) .....<br/>Président / Responsable (C) du club de .....<br/>autorise notre adhérent<br/>Nom prénom : .....<br/>à participer aux ateliers organisés par le Comité Lot et Garonne Judo délégués au vert.<br/>Fait à : ..... Le : .....<br/>Signature : .....<br/><small>(C) =ayer les mentions utiles</small></p> | <p><b>Cemité du Lot et Garonne JUDO</b><br/>Maison des Sports<br/>997A avenue Dr Jean Bru<br/><a href="http://www.cjudo047.mmaia.com/lotetgaronne">www.cjudo047.mmaia.com/lotetgaronne</a><br/>f judo lotetgaronne</p> | <p>Nom <input type="text"/> Prénom <input type="text"/></p> <p>Club <input type="text"/></p> <p><b>FF judo</b><br/>Lot et Garonne</p> <p>Saison 2020-2021</p> |

## Commission Arbitrage

Responsable : Matthieu MINGO

Missions : créer une équipe d'arbitrage départementale (arbitre et commissaires sportifs) qualifiée, pérenne et efficace

- Arbitrage /Commissaire sportive
- Formation initiale / continue
- École du Jeune Officiel



## Commission Évènements

Responsable : Thierry

Missions : permettre à chaque pratiquant de s'exprimer

- Compétitions sportives :
- Compétitions loisirs :
- Interclub / Tournoi
- Logistique
- Evènement exceptionnel \_ stage FFJDA
- Médicale
- Buvette

## Commission Développement

Responsable : Claudine

Missions : développer la pratique pour tous (publics alternatifs, nouvelle pratique)

- Féminine
- Taïso et prépa physique
- Handisport :
- Formation enseignant /dirigeant 7 et 8mai



## Commission Culture

Responsable : Léah

### Missions transmettre notre héritage

- Récompenses
- Kakami Biraki
- Grades Ligue
- En lien avec les initiatives de la Ligue NA et de la Fédération

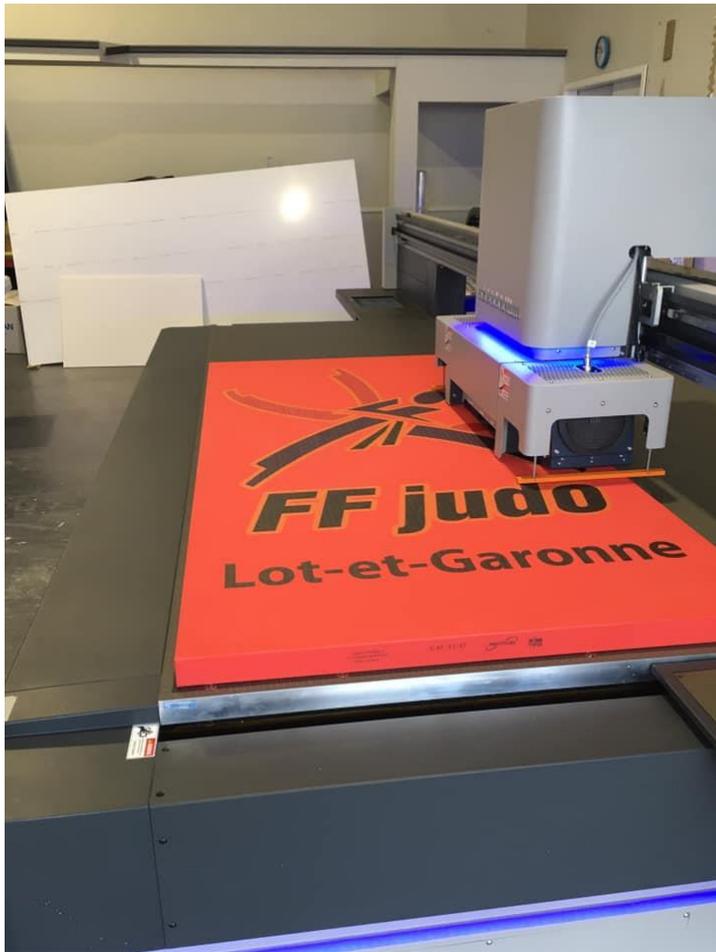


## Commission Communication

Responsable : Manuel

### Missions : promouvoir les activités du CDJ47

- Les cibles : entreprise/ Ecole /EHPAD / centre aéré : Bruno
- Féminine
- Aide aux Clubs
- Partenaire \_ **logo tapis**
- En lien avec les autres commissions





## Thème 4

**>Les attentes et les besoins des clubs auprès des OTD ???**



**Thème 5**

# **Retour sur les mini-assises fédérales**

**Questionnaire Google Forms**

# 1- Système électoral :



> Etes-vous favorables ou non au vote des clubs à l'AG FFJDA ?

## 2- Modernisation et transparence de la fédération

- > Etes-vous favorable au principe de simplification des statuts de la FFJDA ?
- > Devons-nous inscrire l'obligation de parité au sein de tous les comités directeur ?
- > Devons-nous limiter le nombre de mandats présidentiels ?

Concernant les conditions d'éligibilité au comité départementale, quelles conditions doit-on maintenir ou supprimer :

- > Obligation d'être ceinture noir ?
- > Pour les ceinture de couleurs, obligation de 5 années d'expériences au sein d'un OTD/ CLUB ?
- > Ne pas être un professionnel du judo pour le président, SG, trésorier?
- > Ne pas être professionnel du judo pour les DN et DR ?
- > Composition actuelle de l'AG de ligue ?
- > Le principe de la liste bloqué ?

### 3- Rapprochement avec les territoires :

> Devons-nous inscrire le recours au référendum d'initiative partagée pour soumettre des sujets à l'ordre du jour à l'AG ?

## 4- Organisation du judo sur le territoire :



>Etes-vous pour l'ouverture de la double appartenance club aux championnats de France par équipe de 1ere Division ?

## 5- Autres :

> Doit-on proposer des tarifs de licences différenciés ?

la licence à tarif différents éveil (3 à 5 ans) + taiseo + étudiants en SUAPS quels services associer à ces licences



**DIVERS**

# Autres Points :

- ✓ Réflexion sur une reconnaissance des clubs formateurs, type labellisation.
- ✓ CCI
- ✓ CONTRÔLE D'HONORABILITÉ
- ✓ AG Comité JUDO 47, le 29 mai 2021
- ✓ Basic Compta



**CONCLUSION**

**FIN**

Merci

